

# Réunion du Conseil Municipal du lundi 14 décembre 2020

Présents : Corinne Mandier, Noémie Kaitandjian, Isabelle Alexandre, Roland Bois, Patrick Pacaud, Gilles Palué (secrétaire de séance). Pouvoir : Patrice Lambert à Roland Bois.

Excusés: Alexia Nicolas-Brun, Lilian Cotte, Céline Vincent.

La réunion commence à 20h.

#### TRAVAUX LOGEMENT AU DESSUS DE LA MAIRIE

→ salle de bains : les travaux seront subventionnés à hauteur de 20%. Après réception de 2 devis, le conseil vote pour le devis le plus bas (Sébastien Alexandre) à environ 5 500 €TTC, formule baignoire.

→ cuisine : après discussion pour savoir s'il convient de meubler avec électroménager ou non, le conseil décide en faveur d'un changement de l'évier, de la pose d'une hotte, et d'un arrangement des meubles cuisine existants, éventuellement ajout de plan de travail. Ces travaux avec ceux de la rénovation (peinture) sont réalisés par Bruno.

## PLAN ÉCOLE

Corinne nous informe que suite à sa rencontre avec le conseiller départemental, il est possible de faire subventionner ces travaux à 60% par le département + 20% par la région = 80%. Les travaux envisagés :

→ rénovation du préau de l'école, ponçage, lasure. Ravalement de la façade de l'école et de la mairie (ensemble homogène), reprise des fissures, reprise ciment des tableaux des fenêtres, ponçage des cadres des fenêtres et lasure. La mairie a un devis de 34 930 € en peinture extérieure pour l'ensemble, par une entreprise d'Andancette.

Vu la somme qui serait investie, une discussion s'engage pour voir si, tant qu'à faire, il serait plus judicieux de réaliser une isolation par l'extérieur (affaire à suivre).

- → remplacement des stores de l'école, car le soleil bas gêne les élèves (2 882 €HT)
- → remplacement de la porte de la mairie par une porte alu vitrée, largeur 110 cm pour PMR, et s'ouvrant sur l'extérieur avec une barre anti-panique. Un premier devis est à 3 782 €HT.
- $\rightarrow$  l'aire de jeux : grâce à l'aire de foot, nous pouvons faire passer l'aire de jeux avec le plan école, donc au taux de 80% de subventions. De même, nous laisserions les agrès séniors pour pouvoir prétendre au taux plein de la subvention, et à d'éventuelles aides de la MSA (entre autre).

Evolution du projet aire de jeux : nous avons décidé de casser en deux la structure principale, pour avoir une structure enfants 3 à 14 ans, et une autre avec juste un escalier et un toboggan pour les plus petits. Un filet pour les ballons serait prévu le long de la route, derrière la cage de foot. Rajout d'une table avec bancs. Au final, un nouveau chiffrage par Transalp tourne autour de 70 000 €TTC. Le conseil donne son accord.

#### TRAVAUX PARKING

Les travaux de terrassement ont débuté, et avanceront en fonction de la météo. La subvention de 35% de TE38 pour l'éclairage public (5 lampadaires) a été touchée : environ 3 900 €HT.

#### PERSONNEL MUNICIPAL

- → Notre secrétaire de mairie Gaëlle nous quitte jeudi 17 décembre (elle venait en complément de ses heures à la mairie de St-Antoine).
- → Sa remplaçante Angélique Vivier, formée en tandem par Gaëlle, est en fin de CDD de 2 mois. Le conseil propose de la reconduire avec un CDD d'un an.
- → Enfin le conseil propose de reconduire le contrat d'Isabelle, notre secrétaire-comptable, par un CDD de 6 mois aux horaires actuelles de 9h par semaine réparties entre les mardi et jeudi après-midis.

### ÉGLISE

- → Une réunion a eu lieu à l'église avec M. Glandu, maçon à la Côte St-André, pour refaire le point sur le projet d'EDS en 2018. Les murs lui paraissent bien bâtis et sains. Les vitraux n'auraient pas besoin d'être démontés, M. Glandu garantit leur protection durant les travaux.
- → Une réunion avec l'ancien architecte sur ce même projet, très fructueuse, fait ressortir qu'il serait tout à fait possible de réaliser tout simplement des travaux d'entretien, comme cela était prévu dans le rapport d'EDS : c'est à dire que la toiture étant à refaire, la voûte de la nef serait démontée par la même occasion, sans toucher aux voûtes du cœur et des absides (peut-être des tirants à prévoir), avec chaînage sous-toiture des murs existants. La condition est de passer sous le seuil de 200 000 € qui permet de les réaliser directement par la mairie en tant que maître d'œuvre, sans appel d'offre. C'était la somme prévue dans les devis d'EDS.

Pour rappel : Le principe de l'appel d'offre obligerait la mairie à lancer une mission de maîtrise d'œuvre auprès d'un architecte, avec mission complète, donc bureau d'étude, dossier de consultation, bureau de contrôle, avec un coût final que nous connaissons maintenant (environ 750 000 €HT). L'option démolition complète a été chiffrée à 200 000 €par Louison Structures. Un nouveau bâtiment venant après, d'une surface plus réduite, tournerait autour des 300 000 €

Le conseil a le sentiment que la seule solution financièrement réalisable va être la formule travaux d'entretien. Nous reviendrons sur la question en 2021.

## VOEUX DU MAIRE

→ Nous calons la date du 15 janvier, en espérant que les mesures sanitaires le permettront.

## ÉCHO DE MONTAGNE

→ nous envisageons une parution en janvier, avec un numéro plutôt axé sur les travaux.

# "TOUS DÉPISTÉS AVANT NOEL"

→ la mairie a reçu 25 affiches grand format de la région, invitant les habitants à se faire dépister. Elle n'a en revanche aucune info complémentaire, ni aucune liste de centres de dépistages. Il en est de même à la Communauté de Communes qui a appris cette opération comme tout le monde, par voie postale.

La réunion est levée à 22h30.